Programme pour l'année scolaire 1914-1915 : IVme arrondissement B : cercles des Justices de Paix de Belfaux et de Cournillens (Lac)

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les sauts en suspension ou en appui ne s'exécutant qu'avec des appareils et, nous l'avons dit, nous n'envisageons que la généralité des écoles qui ne sont pas outillées.

Les sauts constituent des exercices très énergiques d'application des autres mouvements, c'est pourquoi les exercices préparatoires (flexion des jambes, exercices d'équilibre) doivent être bien exécutés. Les sautillements qui peuvent être considérés comme exercices préparatoires également s'exécutent sur la pointe des pieds ; les chutes sont amorties par de légères flexions des jambes. Ils peuvent être exécutés : 1° Pieds ouverts et talons joints ; 2° pieds joints ; 3° en déplaçant simultanément les pieds en avant et en arrière ou de côté ; 4° sur un pied en prenant divers maintiens des bras et de la jambe libre. — P. 30-32.

2. Courir. — Course de durée sur la piste ou en cercle, etc. — Concours de course sur de courts parcours (30-50 m.). — Course circulaire. — Désigner le plus fort coureur. — P. 32.

3. Lancer. — *a*) *Exercices avec la petite balle :* Lancer en longueur (jet d'élan), deux subdivisions placées en face l'une de l'autre. — Lancer au but contre un mur. — Lancer en hauteur. — Frapper la balle ; *b*) *Exercices avec le ballon :* Lancer et recevoir.

4. Luttes et oppositions deux a deux : Tirer par couples avec prise d'une main. — Lutte de traction avec la corde, canne, etc.

5. Lever : Lever les bancs de reck, les cannes en fer.

6. Grimper : Grimper à des arbres de petit diamètre, à des perches, des mâts, des cordes. — Grimper en vitesse.

7. Exercices préparatoires de natation. — *a*) *Mouvements des bras , b*) *Mouvements de jambes ; — Combinaison des mouvements de bras et de jambes.* — P. 34-35.

VI. Jeux. — Le petit jeu des barres. — Course d'estafette en ligne. — La balle au chasseur. — V. manuel 1908, p. 232.

Jeunes filles. — L'imitation. — La balle en posture. — Bataille des paumes. — Lancer, jeter la balle. — P. 10 et 23.

A suivre.) Guillaume Sterroz.

PROGRAMME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1914-1915

IVme Arrondissement B.

Cercles des Justices de Paix de Belfaux et de Courtillens (Lac)

I. Instruction religieuse. — Les trois cours : Ancien Testament : *a*) *Au cours inférieur*, emploi du Manuel de l'abbé Boué ; *b*) *aux deux cours moyen et supérieur*, établir les relations qui existent entre l'Ancien et le Nouveau Testament et les principales fêtes de l'année. — Gravures, tableaux et carte de la Palestine.

II. Enseignement intuitif et sciences naturelles. — *a*) *Au cours inférieur*, les leçons seront puisées dans le Livre de lecture du Ier degré, comme aussi sur des gravures et des images, par Staub, etc. ;

b) Aux cours moyen et supérieur, on se servira des manuels de lecture, sans oublier les gravures, les dessins et le musée scolaire. Cet enseignement devra donner lieu à de nombreuses tâches d'observations. En été, des promenades scolaires. — Leçons de choses, par Jaccard et Hanchoz, à consulter par le maître.

III. Lecture. — *Cours inférieur : a) Semestre d'été. — Cours élémentaire :* tableaux de lecture et les 10 premiers chapitres du petit Livre de lecture ; *b) Cours inférieur de deuxième année :* choisir, surtout dans la IIIme partie, les chapitres les plus en rapport avec le milieu où se trouve l'enfant. — Les deux Cours réunis, en été : chapitres 11 à 43. — Les deux sections réunies, en hiver : les IVme, Vme, VIme et VIIme parties.

Cours moyen :) Lectures morales, au choix du maître ; *b)* Lectures géographiques et historiques, en rapport avec le programme de l'année scolaire ; *c)* Règne animal : chap. 1 à 10, puis les chap. 36 à 39 ; *d)* Règne végétal : les 12 premiers chapitres (*semestre d'été*) ; *e)* Règne minéral : chap. 1 à 6 inclusivement (*semestre d'hiver*).

Cours supérieur : a) Lectures morales, au choix du maître ; *b)* Lectures littéraires : chap. 2, 8, 14, 15, 19, 22, 23, 27, 34, 39 et 41 ; *c)* Lectures géographiques et historiques, en concordance avec le programme annuel ; *d)* Lectures scientifiques, en rapport avec le programme à parcourir ; *e)* Agriculture (garçons) : chap. 16 et 17, etc. ; *f)* Hygiène : chap. 6, 7 et 8, et d'autres chapitres à choisir par le maître ; *g)* Lectures sur la civilité, les devoirs du chrétien et l'antialcoolisme.

IV. Récitation. — Etudier au moins six morceaux — prose ou vers — précisés dans les Livres de lecture, comme aussi les paroles des chants mis à l'étude.

V. Grammaire et Orthographe. — *a) Cours inférieur*, 1re année : Groupement des noms, des qualités et de l'action. — Epellation et dictée des mots nouveaux, contenus dans le Livre de lecture. — 2me année : Continuation de l'étude de 1re année. — Etude des trois parties de la proposition simple. C'est le point de départ de l'étude élémentaire : 1° Du nom (nombre et genre) ; 2° de l'adjectif qualificatif, et 3° du verbe. — Conjugaison des auxiliaires avoir et être et des verbes réguliers de la 1re conjugaison aux temps suivants de l'indicatif : présent, imparfait, futur simple et passé défini. — Exercices gradués de permutation, sous forme de propositions simples. — Etude du vocabulaire dans le Livre de lecture.

b) Cours moyen : Consulter le Programme officiel, page 12, et le Guide grammatical, pages 1-80. — En plus : temps simples et temps composés. — Participe passé employé avec l'auxiliaire être. — Distinction entre l'infinitif et le participe passé.

c) Cours supérieur : Voir Programme officiel, page 13, et le Guide grammatical : les parties les plus importantes. — Analyse logique réduite à sa plus simple expression : propositions principales et complétives (ou subordonnées).

VI. Rédaction. — *a) Cours inférieur :* Exercices tirés des chapitres lus et des noms de choses. — Descriptions de gravures dans le Livre de lecture et dans la Bible.

N.-B. — Le maître tracera au tableau noir les premières phrases de chaque exercice, et aussi un questionnaire.

b) Cours moyen : D'après le programme de lecture. — Copie et imitation d'une dizaine de lettres. — Reproduction de récits courts et faciles. — Mise au net du corrigé de quelques compositions.

c) Cours supérieur : Comme au cours moyen. — Lettres, narrations, descriptions. — Actualités, résumés, amplifications. — Développement de quelques proverbes, etc.

N.-B. — 1° La préparation d'un certain nombre de ces sujets fera l'objet de tâches d'observations. — 2° La mise au net du corrigé de quelques compositions est obligatoire.

VII. Ecriture. — Programme officiel, p. 18-19. — Les élèves de 1re année du cours moyen conservent le cahier N° 7 du cours inférieur, aussi longtemps que cela est nécessaire. — Les copies de quelques lettres, contenues dans le Livre du degré moyen, et les exercices de comptabilité remplaceront, — par-ci, par-là, — les leçons de calligraphie.

N.-B. — Dans le but d'obtenir une certaine uniformisation du mode d'écriture, la Direction de l'Instruction publique, — dans sa Circulaire du 20 février 1914, — recommande l'écriture légèrement penchée, à 30° au maximum.

VIII. Arithmétique et Géographie. — Voir programme, p. 19-24. — Emploi de tous les moyens intuitifs, afin d'arriver, graduellement, à l'abstraction. — Des modèles de solutions-types, — au tableau noir, — seront transcrits dans les cahiers des élèves.

N.-B. — Les classes de filles peuvent laisser de côté l'étude du *cercle*, les mesures de volume et de bois de chauffage.

IX. Comptabilité. — *Cours moyen et supérieur :* Notes et factures de fournisseurs, tels que boulanger, épicier, boucher, cordonnier, tailleur, etc. — Compte d'un écolier, d'une ménagère, etc. — Exercices contenus dans les 5me et 6me séries de calcul. — Comptabilité agricole. — Actes usuels : quittance ou reçu, billet à ordre, etc. — Formulaires imprimés, fournis par les bureaux de poste.

X. Géographie. — *Cours inférieur :* Géographie locale et orientation ;

b) Cours moyen : Le district, le canton, généralités sur la Suisse ;

c) Cours supérieur : Revision générale des cantons étudiés l'année dernière. — Etude approfondie des cantons de la Suisse occidentale,

c'est-à-dire les cantons du Jura. — Quelques notions sur les cinq parties du monde, surtout sur l'Europe. — Lecture et interprétation de la carte.

N.-B. — Quand on le jugera à propos : Cours commun avec les deux divisions.

XI. Histoire. — Voir Programme officiel, p. 27. — *Cours moyen et supérieur réunis.* Voir rapidement le programme de l'année dernière. — Des lacustres aux guerres de Bourgogne. — Utiliser les manuels de lecture des 2me, 3me degrés, dernière édition.

XII. Instruction civique. — *a) Cours moyen :* Commune, paroisse et canton, chap. 4, 5 et 63 du degré moyen ;

b) Cours supérieur : Tout le Programme officiel. — S'efforcer de rendre cet enseignement intuitif et pratique, en tirant parti des séances et des nominations des différentes autorités, etc.

N.-B. — Dès qu'on le pourra, leçons communes aux deux cours, moyen et supérieur.

XIII. Dessin. — Voir p. 31-33 du Programme officiel. — Le programme sera interprété et développé dans les conférences.

XIV. Chant. — Les chants à étudier seront indiqués dans un des prochains Nos du *Bulletin.* — Messe de *Requiem* et messe des Anges. — Edition vaticane. — Un morceau de solfège sera imposé le jour de l'examen.

XV. Gymnastique. — Programme prescrit par la Direction de l'Instruction publique.

N.-B. — Le présent programme, — réparti par mois, — sera annexé au *Journal de classe.*

A. Perriard, *Insp. scolaire.*

VARIÉTÉS

Dans le *Manuel Général de l'Instruction primaire* », journal hebdomadaire des instituteurs et des institutrices, M. M.-G. Rossignol, inspecteur d'académie de l'Indre, raconte une visite de Mme l'Inspectrice générale à une école maternelle. Laissons la parole à M. l'inspecteur :

D'une voix affectueuse, caressante, qui veut mettre tout le monde à l'aise et en belle humeur, Mme l'inspectrice s'informe de la leçon du jour. Justement on a parlé hier de la politesse et de nombreuses occasions où il faut savoir dire : Merci.

Dans le profond silence, Mme l'inspectrice, qui veut s'assurer que la leçon de la veille fut bien comprise, pose une question : Voyons,